

L'invitée de DP

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1112

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉE DE DP

Viols de guerre

Sylviane Klein

rédactrice en chef de *Femmes suisses*

La télévision en a parlé. Les journaux ont craché la nouvelle, avec plus ou moins de dignité. Les Suisses en ont pris connaissance, avec plus ou moins de gêne ou d'indignation. Puis — les esprits soulagés d'en avoir parlé ? — l'horrible réalité a fait place à une autre actualité. Mais les faits restent. Après les camps d'ex-Yougoslavie dignes du troisième Reich, voici les camps du viol. Des milliers de femmes, musulmanes pour la plupart, systématiquement violées dans une démentielle stratégie de guerre.

En vérité, les odieux «viols de guerre» n'ont rien d'une invention serbe et l'on sait que dans l'autre camp il n'y a pas que des âmes pures. Cette arme abjecte, dénoncée comme crime par les règles internationales de la guerre, est depuis toujours et partout utilisée dans les situations de conflit. La domination des plus forts prenant possession des biens de ceux qu'ils ont conquis, un rapport de force entre mâles dont la femme est l'objet servant à démontrer la puissance. Là où la force remplace l'intelligence, l'animal remplace l'être humain.

Les viols collectifs de guerre dépassent la simple orgie qui fait ressurgir les instincts primitifs. Ces viols sont savamment planifiés, organisés. Les soldats que l'on saoule

sont amenés, voire forcés à cette débauche afin que soit vaincue la volonté de survivre de l'ennemi, afin que soit humilié le peuple à abattre, afin que, dans le ventre des femmes, soient semées les graines de la haine.

Que ces camps du viol se trouvent à moins de deux heures de chez nous les rendent encore plus insupportables. A-t-on oublié que les occupants japonais en 1937 avaient violé plus de 20 000 Chinoises ? que c'était une arme de terreur utilisée par les Allemands qui traversaient la Belgique durant la Première Guerre mondiale ? une arme de vengeance de l'Armée Rouge contre les Allemands une trentaine d'années plus tard ? Dans les années septante, des centaines de milliers de femmes bengalis ont été martyrisées par les soldats pakistanais.

Au Koweït aussi

Aujourd'hui, au Koweït, de nombreux enfants sont nés, engendrés par les occupants irakiens. Leurs mères connaissent un véritable drame, les «bâtards de l'invasion», selon l'expression d'un médecin local, sont rejetés. Quelques mois après la libération du pays, un millier de femmes ont accouché d'un enfant de la guerre. Durant les sept mois de l'occupation, près de cinq mille jeunes filles et femmes koweïtiennes ont été victimes de sévices sexuels. Humiliées et traumatisées, ces victimes et leurs enfants sont rejetés de manière intransigeante par la société koweïtienne. Ecrasées par la honte et le déshonneur, marginalisées, nombreuses sont les femmes qui mettent fin à leurs jours ou abandonnent leur enfant devant les hôpitaux ou les mosquées. L'islam interdit strictement l'avortement. Dans la plupart des pays musulmans, les médecins qui pratiquent l'interruption de grossesse risquent jusqu'à quinze ans de prison.

Ce n'est pas une fatalité !

Les camps du viol en ex-Yougoslavie répondent à une logique guerrière insoutenable. Pourtant ils ne sont que l'exacerbation extrême d'un système existant, celui du pouvoir sur la femme, pouvoir qui conduit à la violence. N'a-t-on pas créé les droits de l'homme en oubliant ceux de la femme, tout en nous faisant croire plus tard qu'il s'agissait des droits de l'Homme avec un grand H !

Tant que dans nos sociétés dites civilisées les violences conjugales et le harcèlement sexuel seront minimisés, tant qu'on laissera supposer que finalement «elles aiment ça...» en parlant des violences sexuelles verbales ou physiques, tant que les abus sexuels sur les enfants resteront tabous et ne seront pas sévèrement réprimés et punis, la violence faite aux femmes sera latente et prête à exploser à chaque situation de conflit. Si nous voulons faire cesser ces viols barbares, il nous faut avant tout changer profondément les mentalités dans nos propres pays, cesser de faire preuve de laxisme devant des comportements qui tiennent plus de l'instinct de l'animal que de l'être humain.

Mais ces changements n'auront pas lieu du jour au lendemain et les femmes de Bosnie ont besoin de nous, tout comme leurs enfants nés ou à naître.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les horreurs qu'ont découvertes les survivants en ont traumatisé plus d'un. Plus jamais ça, ont-ils dit. Aujourd'hui, avec le développement des moyens de communication, nous savons. Nous savons pour le Guatemala, pour le Mozambique, pour le Soudan, pour la Bosnie, pour d'autres encore. Que faisons-nous ? ■

MÉDIAS

Dès la fin du mois de février les ménages romands recevront une nouvelle publication gratuite éditée par la TSR. Elle s'appellera *Hublot* et son lancement sera accompagné d'une animation à l'antenne.

Les écoliers sont prolifiques: ils publient environ cent cinquante journaux en Suisse. Une entreprise biennoise propose la livraison de dix-huit numéros de différents titres pour un prix forfaitaire annuel.

Le *Journal fluide* du BBRI n'a trouvé que huit cents abonnés au lieu des trois mille nécessaires à son lancement. Roger de Diesbach renonce donc, faute d'atteindre la masse critique...

Naissance en Allemagne d'un nouveau magazine d'information. *Focus* cherche à disputer le marché au *Spiegel* qui a le monopole de ce segment médiatique depuis des années. La lutte promet d'être chaude.

DP **Domaine Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Sylviane Klein

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens